

Réf: Dossier 428456

Avis de constitution

SOCIETE « SENCI.COM »

Siège Abidjan Marcory remblais en face de l'église
ste bernadette, Lot 421, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENCI.COM »

Objet :

- Vente de téléphone et accessoires
- Commerce général
- Import-export
- Immobilier
- Vente de vêtements
- Vente de véhicule et pièces détachées
- Vente de motos

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory remblais en face de l'église
ste bernadette, Lot 421, Ilot 34

Dirigeant(s) M SENE SEGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07755 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47543/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

